

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

11 janvier 2021

Priorités 2021 de l'Autorité des marchés financiers

L'AMF présente dans ce document ses priorités d'action pour 2021. Elles sont déclinées à partir des objectifs stratégiques définis par l'institution dans son plan #Supervision2022. Dans un contexte économique et financier particulièrement exigeant, l'AMF s'est fixée les priorités suivantes pour 2021 : se mobiliser pleinement pour surmonter la crise liée à la pandémie de Covid-19, participer aux réformes à l'échelle européenne qui définiront la réglementation financière de demain, accélérer la transition vers la finance durable et poursuivre le déploiement de ses chantiers stratégiques en matière de supervision.

 Télécharger le contenu

Mots clés

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

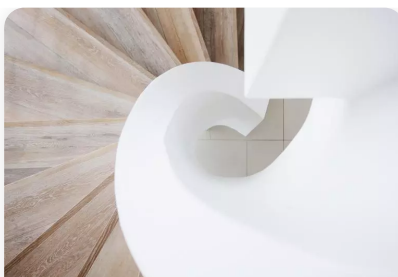


PRISE DE PAROLE

INSTITUTIONNEL

10 janvier 2023

Discours de Marie-Anne Barbat-Layani, présidente de l'AMF - Vœux 2023 à la Place financière - Lundi 9 janvier



ARTICLE

STRATÉGIE

09 janvier 2023

Nos priorités d'action et de supervision



COMMUNIQUÉ AMF

STRATÉGIE

09 janvier 2023

L'AMF publie ses priorités d'action et de supervision pour l'année 2023



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02